

NOUVELLES CONDITIONS D'ADMISSION EN THÉOLOGIE APPLIQUÉE



Être titulaire de l'un des titres suivants

- Maturité professionnelle, gymnasiale ou spécialisée
- Titre jugé équivalent

Admission sur dossier possible, si aucun de ces titres



Valider un engagement dans l'Église ou la mission

- Valider un engagement dans le milieu chrétien ou vivre une expérience de ministère équivalant à 6 semaines
 - Église, groupe de jeunes, œuvre, mission, etc...
 - possibilité de cumuler plusieurs activités
- Rédiger un rapport réflexif sur cet engagement

Module d'exploration de la Théologie appliquée

Dès l'inscription reçue, un module d'exploration de la théologie appliquée sera proposé pour se préparer aux études en théologie appliquée et rédiger le rapport réflexif, en ligne et en autonomie.

dès novembre 2025